

# Opération a changé ma vie »

« Un jour un sourire » débute ce matin. Pour la deuxième année, des chirurgiens gratuitement des implants à ceux qui n'en ont pas les moyens. Sandrine en a bénéficié.

« Un sourire,  
ça fait partie de soi.  
Quand on ne l'a plus,  
on se sent amputé »



elle a perdu plusieurs dents en 2012. La seule solution que les dentistes lui proposaient était de porter un dentier. L'opération Un jour un sourire, elle a pu bénéficier d'implants gratuitement et retrouver une vie normale. (LP/Johanna Guerra.)

ne société où il faut être par-  
beauté devient critère de sé-  
A l'inverse, quand on se sent  
la vie vous le rend ».

12, pour elle, c'est « la bérézi-  
emplir le frigo est périlleux.  
sa bouche... inconcevable.  
avait pourtant besoin : « J'ai  
de graves carences, après  
venue due à un choc émotion-  
est reporté sur les dents, qui  
déchaussées », résume-t-elle  
deur. Difficile de vivre avec

une bouche qui finit par n'en com-  
pter plus qu'une quinzaine, envisager  
de rire avec des trous, même quand  
on est « joyeuse de nature ».

« C'est un fardeau. Un sourire, ça  
fait partie de soi. Quand on ne l'a  
plus, on se sent amputé. La seule so-  
lution que me proposaient les dentis-  
tes que j'avais vus avant, c'était un  
dentier. Il me faisait mal, je marchais  
moins bien, souffrais de brûlures  
d'estomac. Du coup je mangeais  
moins... » résume Sandrine, ravie

d'avoir pu depuis retrouver non seu-  
lement le sourire mais le poids per-  
du, un corps « normal » qu'elle peut  
habiller en 36-38 au lieu du 34, une  
santé rééquilibrée qu'elle promet de  
gratifier d'un retour au sport cette  
année. « J'ai toujours veillé à rester  
coquette. Mais il y a un luxe que je ne  
pouvais vraiment plus m'octroyer : le  
rouge à lèvres. » Elle rit. Après l'opé-  
ration, elle est vite retournée s'en  
acheter : « un beau bordeaux ».

CLAUDINE PROUST

## Jusqu'à 760 € pour une couronne !

■ Un cas sur deux de renoncement à des soins est lié à un problème dentaire. Dans un rapport rendu public hier sur les relations entre l'Assurance maladie et les professions libérales de santé, la Cour des comptes épingle sérieusement la dérive des tarifs des chirurgiens-dentistes (92 355 € de revenu moyen en 2012) et des orthodontistes. En cause ? Non pas une explosion des tarifs des soins en tant que tels, qui ont plutôt faiblement augmenté, mais une envolée des prix de leurs prothèses dentaires qui... ne représentent que 12 % de leur activité mais qui correspondent à quasiment 60 % de leurs revenus totaux.

### Un réel problème d'accès aux soins

A partir des années 1980, « les honoraires ont été laissés libres sur une partie de l'activité relative aux prothèses et à l'orthodontie », rappelle le rapport. A l'arrivée, ça fait mal au portefeuille. Exemples : une couronne en céramique est facturée entre 535 € et 760 € en moyenne par un dentiste, alors que le prothésiste ne lui facture « que 115 € » en moyenne. Un soin remboursé par la Sécu en 2012 dans la limite de 75,25 €. La marge est encore plus forte pour un appareil dentaire : entre 760 € et 1 520 € (prix du prothésiste : de 13 à 230 € !), alors que la Sécu ne prend en charge que 127,75 € de cette dépense. Sauf à avoir une très bonne mutuelle, ces chiffres ont de quoi effectivement décourager de se faire soigner... Cette dérive « pose un réel problème d'accès aux soins pour une partie de la population qui ne bénéficie ni de revenus et/ou d'une couverture complémentaire suffisante ni de la couverture spécifique de la CMU-C ». On comprend mieux pourquoi, parmi les quelque 37 professions réglementées recensées, Arnaud Montebourg compte se pencher à la rentrée sur les rémunérations des chirurgiens-dentistes...

OLIVIER BACCUZAT